

Personnes avec lésions cérébrales acquises

| | |
|-------------------|---|
| MATIN | <p>9h - 10h : Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du formateurs et des animaux - Présentation des objectifs de formation - Présentation du règlement intérieur et du certificat Qualiopi - Temps d'échanges sur les attentes de chaque stagiaire concernant le module de formation : profession / public, animaux, attentes et projection |
| | <p>10h15 - 12h30 : Spécificités du public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes autonomes avant la lésion • Certaines compétences sont restées intactes et d'autres non (« deuil des compétences ») • Personnes peuvent avoir conscience de leur changement • Causes des lésions cérébrales acquises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Traumatisme crânien : choc violent (accident de la route, accident domestique, etc) ○ AVC : artère cérébrale bouchée ou rompue ○ Anoxie cérébrale : privation d'oxygène dans le cerveau (intoxication au monoxyde carbone, arrêt cardiaque) ○ Tumeur cérébrales ○ Virus : méningite, encéphalites, abcès ○ Produits toxiques : alcool, drogues, solvants • Types de structures ou domicile <p>Intervention d'un professionnel spécialisé d'un établissement partenaire</p> |
| APRES-MIDI | <p>13h30 - 14h30 : Théorie pratique</p> <p>Entrée en relation triangulée par l'animal et adapté aux spécificités du public Objectifs et items de compétence à travailler en fonction des spécificités vu précédemment (items de compétence très opérationnels et d'autres totalement soutenus pour que la personne se sente respectée et s'investisse dans les séances) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'apaisement • travailler la motricité fine • travailler l'équilibre statique et/ou dynamique • travailler la praxie |
| | <p>14h45 - 15h30 : Laboratoire (expérimentation à partir de cas clinique)</p> <p>Mises en situation par binôme d'entrée en relation triangulée par l'animal et adaptée auprès d'une personne avec LCA et aux séances individuelles en prenant en ses spécificités, celle du lieu, et les contraintes du matériel (fauteuil manuel ou électrique, déambulateur, canne)</p> |
| | <p>15h30 - 17h : Travaux dirigés pratique</p> <p>Mises en situation par binôme d'un atelier de médiation par l'animal en prenant en compte</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entrée en relation adaptée • le positionnement de la personne, de l'animal et de l'intervenant • la gestion émotionnelle • la gestion de l'animal • les spécificités du participant |